



Prêts et retours de livres du CDI

publié le 15/06/2023

Descriptif :

Fin du service de prêts et retour des livres au CDI

Fin du prêt de livres depuis **le lundi 12 juin**. Tous les livres empruntés au CDI devront être retournés **le 23 juin au plus tard** (en même temps que les manuels). Mais vous pouvez déjà commencer à les rapporter.

Merci de respecter impérativement ces dates.

À compter du 26 juin, le CDI sera **fermé**.

Pensez à ramener au CDI tous les documents empruntés que vous trouverez chez vous ou au fond de votre sac.

Les livres non rendus seront facturés aux familles.

Pour les élèves de 3è, aucun Exeat ne pourra être donné sans le retour des livres empruntés.

Merci de votre compréhension,

Mme Helliet,
Professeure documentaliste